

# Information judiciaire pour Annie Taulet (PS)

L'utilisation du fichier électoral pose problème. La députée est en congé de maladie depuis 3 semaines

**L**es nuages s'accroissent pour la députée provinciale socialiste Annie Taulet. Début février, la révélation de son sursalaire de 18.000 euros par an pour son rôle de présidente de l'ASBL Centre informatique du Hainaut suscitait une vague d'indignation y compris dans ses propres rangs. Ce jeudi, le parquet de Mons nous confirmait qu'une information judiciaire avait été ouverte à son encontre. Non seulement la Saint-Ghislainoise devra rendre des comptes à la justice mais aussi au conseil de déontologie qui l'a convoquée le 20 avril.

Le parquet de Mons nous a confirmé qu'une information judiciaire avait été ouverte à

propos de l'utilisation de fichiers électoraux par la députée provinciale Annie Taulet. « Certains éléments pourraient être infractionnels, nous verrons ce que cela va donner », précise le procureur du roi Christian Henry.

Cela signifie que l'enquête en cours pourrait aboutir à une instruction ou au contraire à l'absence de poursuites judiciaires. Dans notre édition du 14 février, nous expliquions que M<sup>me</sup> Taulet avait envoyé un courrier à des citoyens de Saint-

Ghislain leur proposant de prendre des vacances dans des domaines provinciaux situés dans le sud de la France « à des prix défiant toute concurrence ».

Voilà qui interpelle déjà sur le plan éthique. Mais ce qui intéresse surtout la justice aujourd'hui c'est l'utilisation de listes électorales pour l'envoi de son courrier promotionnel.

Comme le rappelait le groupe Ecolo lors du conseil provincial du 21 février, cette pratique est illégale, on ne peut utiliser les listes des électeurs à d'autres fins qu'électorales. « Ces faits sont graves, pour nous la confiance est rompue », déclarait en substance Marc Guilmin, conseiller Ecolo.

## SOUS CERTIFICAT MÉDICAL

La volée de bois vert venue de l'opposition (Ecolo et cdH) mais aussi en interne au PS n'est pas restée sans conséquence pour

la principale intéressée qui ce jeudi lors de la réunion du collège provincial était à nouveau absente. « Annie Taulet a remis un certificat médical voici trois semaines », confirme le direc-

teur général de la province. Lequel ne peut préciser si la députée sera de retour pour le prochain conseil provincial prévu ce mardi 28 mars.

Quoi qu'il en soit, Annie Taulet devra s'expliquer tant sur l'utilisation du fichier électoral que sur sa rémunération de 18.000 euros brut par an — en tant que présidente de l'ASBL chargée de gérer l'informatique au niveau provincial — devant le conseil de déontologie du PS qui a prévu son audition le 20 avril. ●

CL.W.

## Groupe PS

### « Beaucoup voudraient voir Annie Taulet démissionner »

Absente depuis trois semaines des réunions du collège provincial (PS-MR), Annie Taulet n'a bien sûr pas assisté non plus à celle du groupe socialiste ce lundi au gouvernement provincial. En son absence, des élus provinciaux n'ont pas hésité à revenir avec insistance - lors des points « divers » -, sur « l'affaire Taulet » qui, dans le contexte de Publifin, a frappé de plein fouet l'institution provinciale.

Il faut rappeler que le libéral Bernard Liébin, rémunéré lui aussi à hauteur de 18.000 euros

pour sa fonction de vice-président de l'ASBL Centre Informatique du Hainaut avait démissionné de tous ses mandats publics après la révélation de sa rémunération en février.

Ce qui n'est pas le cas d'Annie Taulet qui a reçu cette même somme d'argent... en plus de son salaire de députée alors que l'informatique fait partie de ses compétences ! Bien que la députée PS ait décidé de renoncer à sa rémunération de 18.000 euros le 1<sup>er</sup> février (suite aux 21 mesures prises par son parti pour renfor-

cer la gouvernance et l'éthique), la pilule ne passe toujours pas dans le groupe PS. « De nombreux camarades ont pris la parole pour dire qu'elle devait faire un pas de côté, confie une source. Elle a gravement porté atteinte à l'image de la province de Hainaut alors que l'institution avait réalisé de gros efforts au niveau de sa situation budgétaire. Tout le monde en a marre ! »

D'autres encore ont regretté le silence du président du PS sur cette affaire... ●

CL.W.